

Les travaux du giratoire RD445-RD296

Avenue du Docteur Fichez- rue Roger Clavier - avenue Jacques Duclos

Dans le cadre du Plan bus Essonne, le Département, en partenariat avec l'Etat, la Commune de Fleury-Mérogis et Cœur d'Essonne Agglomération, a engagé des travaux d'aménagement du giratoire RD445-RD296 afin d'améliorer et de sécuriser l'ensemble des circulations (transports en commun, véhicules particuliers, piétons, cycles).



Ces travaux consistent en :

- la réduction de la taille de l'anneau central passant de 80 à 60 m, la largeur de la voie circulante restant la même (11 m de large),
- le redressement de l'entrée de l'avenue Jacques Duclos (RD296) sur le rond-point (deux voies d'insertion conservées),
- le prolongement du couloir bus en provenance de la RD445 nord (avenue du Docteur Fichez),
- la sécurisation des traversées des modes doux notamment au sud du giratoire par un traitement particulier du passage piétons-cycles,
- la mise aux normes des arrêts de bus situés rue Roger Clavier.

L'ensemble de ces aménagements permettra :

- un aménagement plus urbain du giratoire réduisant les vitesses de circulation et favorisant la sécurité des piétons et des cycles, tout en conservant des voies de circulation confortables,
- une insertion des véhicules (bus et véhicules particuliers) sur le giratoire facilitée depuis la rue Roger Clavier, liée à la réduction de la vitesse sur l'anneau,
- une amélioration des conditions de circulation pour l'ensemble des modes.

La durée prévisionnelle du chantier est de 4 mois à compter de juin 2020 (sauf intempéries).

Les travaux se dérouleront en plusieurs phases avec des modifications du balisage nécessaires pour l'accomplissement des travaux et la sécurité des équipes en place.

Les arrêts de bus pourront faire l'objet d'un déplacement provisoire rue Roger Clavier selon les besoins du chantier. Les transporteurs ainsi que les voyageurs en seront informés préalablement.

Le montant prévisionnel des travaux est de 1,1 million d'euros ; l'Etat participant à hauteur de 0,5 million d'euros dans le cadre du Contrat d'Intérêt National Porte Sud du Grand Paris.

Les équipes du Département de l'Essonne mettront tout en œuvre pour réduire au maximum les nuisances possibles.

Vous pouvez également poser vos questions à transports@cd-essonne.fr